



**Municipalité de
Saint-Cléophas-de-Brandon**
750 rue Principale
Saint-Cléophas-de-Brandon (Québec) JOK 2A0
Téléphone: 450-889-5683



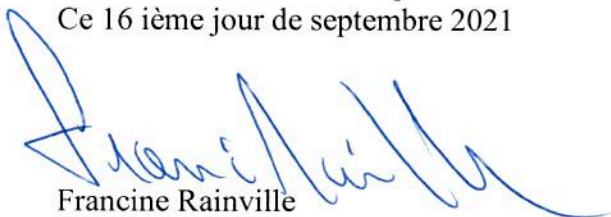
**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2021, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement # 72-3 modifiant le règlement # 72 intitulé "Règlement de construction" de la Municipalité de St-Cléophas afin d'ajouter une norme relative au clapet anti-retour (soupape de retenue).

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 octobre 2021 à 19 heures au bureau de la municipalité, situé au 750, rue Principale à Saint-Cléophas-de-Brandon. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation, les lundis et mercredis, de 10 à 12 heures et de 13 heures à 15 heures 30, du lundi au mercredi au bureau de la municipalité, situé au 750, rue Principale à Saint-Cléophas-de-Brandon.

Fait et donné à Saint-Cléophas-de-Brandon,
Ce 16 ième jour de septembre 2021


Francine Rainville
Directrice générale et secrétaire-trésorière